

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caisses de retraite Question écrite n° 71000

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les dysfonctionnements récurrents dont se font l'écho les travailleurs indépendants affiliés à la CIPAV (caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse) : retards de paiement, difficultés à valider des trimestres, faible taux de réponse des services avec seulement un appel sur dix trouvant réponse au service prestations. La Cour des comptes, dans son rapport annuel 2014, avait de ce fait formulé un certain nombre de recommandations relatives à sa gestion. Une mission d'appui à la CIPAV ayant été mandatée ces dernières semaines, il souhaiterait connaître les suites réservées à cette mission.

Données clés

Auteur: M. François Brottes

Circonscription: Isère (5e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71000 Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10154